

Raid Aventure Junior

Lac du Drennec à Commana



8 & 9 juillet 2024

Dossier de Présentation

« RAID AVENTURE junior2024 »

*L'inscription au Raid est à faire auprès de votre animateur ou Accueil de Loisirs.
Le dossier complet est à retourner pour le vendredi 14 juin au plus tard.
Clôture des inscriptions le vendredi 14 juin 2024.*

Le dossier de votre enfant pour le Raid Aventure doit comprendre :

- ❑ *Le coupon d'inscription avec l'autorisation parentale*
- ❑ *Le test d'aisance aquatique (Test à la pratique des activités nautiques) à réaliser en piscine*
- ❑ *Le règlement se fera auprès de chaque structure*

Au vu des nombreuses demandes, sans retour des dossiers complets au 14 juin, nous octroierons la place aux personnes positionnées en liste d'attente.

Modalités de participation

Le Raid est ouvert à 96 participants. Tous les participants devront être présents pendant les 2 jours et la nuit du 08 au 09 juillet 2024 à Commana.

Durant toute la durée du Raid Aventure, les participants seront sous la responsabilité de l'équipe d'animation. Cette équipe est composée d'animateurs des différentes structures et d'animateurs diplômés d'Etat concernant les activités spécifiques.

Participation : Tarif en vigueur auprès de votre animateur

Ce tarif comprend :

- *le déplacement aller-retour en car sur le site*
- *les activités*
- *le goûter et le dîner du lundi 08 juillet*
- *le petit-déjeuner et le déjeuner du mardi 09 juillet*

Ce tarif ne comprend pas :

- *le déjeuner du lundi 08 juillet (prévoir un pique-nique)*

Trousseau Raid Aventure obligatoire :

- *Bol et cuillère pour le petit déjeuner*
- *Assiette et couverts pour le repas, gourde*
- *Vêtements de rechange*
- *Anorak ou K-way*
- *Sac de couchage et matelas mousse (type camping)*
- *Nécessaire de baignade*
- *Nécessaire de toilette*
- *Protection solaire, casquette*

Pour les activités :

- *Rechange, basket ou vieilles chaussures fermées, coupe-vent ou ciré.*

Matériel de camping : Les participants doivent fournir également une tente de camping par équipe.

Test de natation : Afin de participer aux activités nautiques, il est nécessaire de nous fournir un test de natation. En tout état de cause, la non-possession de ce test n'annule pas l'inscription. Le jeune sera dispensé des activités aquatiques.

- Règlement intérieur -

Le règlement sera rappelé à l'ensemble des participants durant le temps d'accueil.

Les participants s'engagent

- ❑ *à ne pas quitter le séjour avant la fin de celui-ci, à respecter les règles de vie et de sécurité mises en place par les organisateurs*
- ❑ *Interdiction formelle de fumer, d'apporter, de consommer de l'alcool ou toute substance illicite.*
- ❑ *Les téléphones portables ne sont pas autorisés sur les raids. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol, etc...*
- ❑ *Sécurité des activités sportives : les activités sportives indiquées dans le programme sont encadrées par des animateurs diplômés. Ils prennent toutes les mesures nécessaires à la sécurité des jeunes durant le raid. En l'occurrence, les prestataires habilités sont responsables des activités nautiques et sportives. Nous nous tenons à leurs consignes de sécurité. Ils sont également en mesure de suspendre les activités pour conditions météorologiques défavorables.*
- ❑ *Sécurité des temps libres : l'organisateur et l'équipe d'animation mettent en place des procédures de vigilance pour anticiper tout incident. Les participants s'engagent à respecter ces consignes.*
- ❑ *L'hébergement se fait sur un site autorisé et les participants du Raid Aventure ne peuvent le quitter sans autorisation explicite de l'équipe d'animation. Les institutions compétentes locales en matière de prévention et de sécurité seront prévenues de la tenue du séjour à savoir la commune d'accueil, la gendarmerie.*
- ❑ *En cas d'infraction grave et caractérisée aux règles établies et connues par chacun, les organisateurs se donnent la possibilité d'exclure des participants.*
- ❑ *La responsabilité des organisateurs n'est engagée que pendant les activités aux heures et lieux précis annoncés dans le programme*

Programme prévisionnel du Raid-Aventure

Le programme sera détaillé aux participants début juin. Chaque équipe participera à l'ensemble des épreuves selon un planning établi à l'avance.

Lundi 08 juillet :

- ✚ Rendez-vous à 8h15, lieu à définir
- ✚ Départ en car à 8h30.
- ✚ Journée de découverte et d'initiation
- ✚ 17h00 fin des activités
- ✚ Installation du campement

Mardi 09 juillet :

- ✚ 9h30 début des activités
- ✚ 17h00 : fin des activités et rangement du camp
- ✚ Retour à 18h30, lieu à définir



Grimpe dans les arbres
Tir à l'arc
Kayak
Paddle
Soirée
Baignade
Discgolf + slackline
Course d'orientation
Spikeball

Le site d'activités & hébergement :

Camping du lac du DRENNÉC – 29450 Commana

Divers

Le Raid Aventure privilégie avant tout la rencontre entre les jeunes des différentes communes. **Ce n'est pas une compétition.** Les épreuves sportives sont des supports qui ne doivent pas occulter cette idée de rencontre.

C'est pourquoi, il n'y a pas d'impératif à participer à l'ensemble des épreuves ; si un jeune, par exemple, ne souhaite pas faire de kayak, sa participation au Raid n'est pas compromise, seule sa participation aux épreuves kayak sera mise entre parenthèses.

Le niveau des épreuves est accessible à tous

Le programme présenté dans les dossiers participants est toujours susceptible de modifications mineures. Les grandes lignes du programme ne changeront pas mais certaines activités sont soumises aux aléas de la météo, à l'encadrement strict d'animateurs diplômés d'état. L'organisateur engagera donc toujours les épreuves lorsque toutes les conditions de sécurité sont effectivement réunies.

Tous les participants recevront une récompense pour valoriser leur participation

Raid Aventure 2024

Préinscriptions (à retourner auprès des animateurs de votre commune):

Nom : Prénom :
Téléphone : Mail :
Sexe : Année de naissance :
Adresse responsable légal

- Utilisera le transport prévu par la CCPL
 Se rendra par ses propres moyens au Camping de Commana à 9h30

à remplir uniquement par les animateurs

Date de réception :
Fiche sanitaire à jour :
Test d'aisance aquatique :

Autorisation parentale

M et/ou Mme.....

- Autorisons notre enfant à s'inscrire au Raid-Aventure qui aura lieu les **08 et 09 juillet 2024** à Commana
- Autorisons l'organisateur, en cas de nécessité, à prendre les dispositions requises d'ordre médical (médecin, hospitalisation...). L'organisateur, si possible, prend initialement contact avec les parents ou le médecin traitant.
- Acceptons le règlement intérieur du Raid

Nom et téléphone du médecin traitant :

Fait à : le :

Signature

Fiche sanitaire à remplir.

Attestation natation à fournir.